



Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie

SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 La Motte-Servolex

Extrait

du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 4 juin 2026

L'an deux mille vingt six

Le 4 juin à 18 heures,

Objet :

**Commission d'appel
d'offres et de délégation de
service public : règlement
intérieur**

Délibération n° CS 4-6-2026

Membres :

En exercice : 93

Présents : 46

Présents ayant droit de vote : 38

Représentés : 6

Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 44

Date de la convocation :

28 mai 2026

Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en juin 2026.

Le comité syndical du SDES s'est réuni à la salle du Conseil de Saint Alban Laysse (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Étaient présents : Marie-Claire BARBIER (pouvoir de A. CHAPUIS-TONIE), Michel BATAILLER, Yves BERTHIER, Yvan BESSON (suppléant), Sébastien BIGOT, Michel BOURGEOIS (suppléant), Patrick CARLE, Bernard CARON, André CHATELAIN (suppléant) (à le pouvoir de Y. RAPHOZ), Benoît CHAPRON, Jean-François CLARAZ (pouvoir de N. JACQUEMIER), Frédéric COGGUN, Thierry DUBOIS, Michel DYEN (pouvoir de P. FERRARI), Dirk ESSER, Laurent FAVRE-TISSOT, Raymond FOURNIER (suppléant), Joël GACHET, Jean-Pierre GANTHEIL, Gérard GAYET, Serge GIGLEUX (suppléant), Fabien GRAVIER, Gérard GROS-JEAN (suppléant), Pierre GROSSI (suppléant), Émilie GUILLAUD, Isabelle JUNET, Florian MAITRE, Chantal MARTIN (pouvoir de M. DRAPERI), Jean-Maurice MATHELET, François MAUDUIT, Laurent MELMOUX, Gérard MERLIN (suppléant), Guillaume MISTER, Olivia MORELLE-UCAR, Christophe NICOROSI, Jean-Claude RAFFIN, Franck ROCHE, Yves ROL, Jean-Claude SIBUET-BECQUET (pouvoir de J.P. FAZZARI), Romain SOLLIER, Christian TURPAULT, Jean-Maurice VENTURINI, Jean-Marc VIAL, Chloé VOULAT, Véronique ZAGO (suppléante), Alain ZOCCOLO.

Étaient excusés : Manuel ARRAGAIN (suppléant), Benoit BADIN (suppléant), Gilles BALLAZ (suppléant), Christian BERTHOMIER (suppléant), Stéphane BOCHET (suppléant), Fabrice BON-BETEMPS-PETIT (suppléant), Nicolas BOUGAULT (suppléant), Daniel BURLET (suppléant), Christiane CARRIER (suppléante), Emmanuelle CHALESLE (suppléante), Andra-Téodora CHAPUIS-TONIE (pouvoir donné à M.C BARBIER), Daniel DANGLARD (suppléant), Robin DEVRIEUX-PONT, Marion DRAPERI (pouvoir donné à C.MARTIN), Frédérique DUC (suppléante), Dominique DUNAND, Pascal DUMONT (suppléant), Olivier DUVAL (suppléant), Patrick ÉTIÉVENT (suppléant), Corinne FALCOZ, Jean-Pierre FAZZARI (pouvoir donné à J.C SIBUET-BECQUET), Philippe FERRARI (pouvoir donné à M.DYEN), Ghislain FIORA (suppléant), Jean-Pierre FRESSOZ (suppléant), Valentin HACHET, Bryan IMPERIAL (suppléant), Nicolas JACQUEMIER (pouvoir donné à J.F CLARAZ), Jean-Noël JOBERT, Maryline LAGUNA (suppléante), Nicolas MALLET (suppléant), Yves MONTVIGNIER-MONNET (suppléant), Franck MORAT (suppléant), Dominique NOWOTNY (suppléant), Noël OGER (suppléant), Frédéric PACCALET (suppléant), Jean-Claude PAULY (suppléant), Laurent PATUEL (suppléant), Dominique PETTELOT (suppléant), Christophe PIERRETON, Cyril PITAVAL (suppléant), Jean-François POITOU (suppléant), Yann RAPHOZ (pouvoir donné à A. CHATELAIN), Laurent SETIEY (suppléant), Claudine TAVEL, Raphaël THEVENON (suppléant), Michel VAGNOUX (suppléant), Daniel VICHARD (suppléant).

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1411-5 et L.1414-2 et suivants ;

Vu la délibération n° CS 4-5-2026 en date du 4 juin 2026 créant la commission d'appel d'offres et de délégation de service public ;

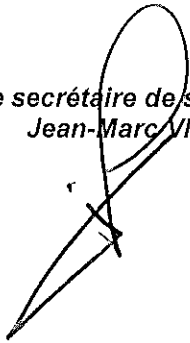
Considérant qu'en l'absence de mesures particulières dans les textes de référence, il convient de valider un règlement intérieur de cette commission ;

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du 5^{ème} vice-président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ *De se prononcer favorablement pour que la commission d'appel d'offres et de délégation de service public soit une seule et même commission permanente ;*
- ▶ *D'approuver le règlement intérieur joint en annexe.*

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

*Le secrétaire de séance,
Jean-Marc VIAL*



Pour extrait conforme,

*Le Président du SDES,
Michel DYEN*

